

**Mouliherne**

L'an deux mil vingt-deux, le lundi 07 mars, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Mouliherne, régulièrement convoqué le 1er mars, s'est réuni dans la salle des loisirs, sous la présidence de Monsieur Alain BOURDIN, le Maire.

Monsieur Jean-Paul GUIDOIN a été nommé secrétaire de séance.

Etaient présents : Alain BOURDIN – Laurent FERTE - Bruno ROUAULT DE COLIGNY - Jean-Paul GUIDOIN - Paul HERVÉ - Sylvaine HERVÉ - Romain CANTIN - Sandrine FAUVEAU - Pierrette GILLIER - Arnaud LENUD - Stanislas HUART - Charlotte GIRARD - Olivier REMBERT - Guillaume DE LA TULLAYE

Etaient absents excusés : Valérie DELAIRE

Le conseil municipal approuve le PV du conseil municipal du 07 février dernier, à l'unanimité.

AVIS INSTALLATION CLASSEE : CAP VERT BIOENERGIE EXPLOITATION : Monsieur le Maire explique qu'une unité de méthanisation est en projet sur la commune de Seiches-sur-Loir, cette dernière permettra de valoriser jusqu'à 25 000 t/an de biodéchets et effluents des sociétés agroalimentaires et des matières végétales locales en une énergie renouvelable (le biométhane) et en un engrais organique (le digestat) dont les exploitations agricoles locales pourront bénéficier. Sur Mouliherne, il est prévu dans le plan d'épandage 11 hectares de parcelles agricoles susceptibles d'être amendées par l'engrais organique produit. La consultation du public se déroulera du 28 février au 25 mars 2022. L'organe délibérant après en avoir délibéré décide d'émettre un avis favorable à l'unanimité sur ce projet.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET : BORNES CANINES ET PANNEAUX ELECTORAUX : Considérant la nécessité d'investir dans des bornes de propreté canines ainsi que dans de nouveaux panneaux électoraux ; Il est proposé au Conseil Municipal d'engager les dépenses suivantes avant le vote du budget primitif :

Compte 2188 :

- | | |
|--|-----------|
| • Borne de propreté canines : Adequat | 938, 35 € |
| • Panneaux électoraux : Samia Devianne | 678, 00 € |

TOTAL compte 2188 : 1 616, 35 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise l'engagement des dépenses d'investissement énumérées ci-dessus.

ELECTIONS PRESIDENTIELLES : Les inscriptions sur les listes électorales se sont clôturées vendredi dernier, depuis les dernières élections, la commune a enregistré 55 nouvelles demandes volontaires, 14 inscriptions d'office jeune. Mais également 62 radiations d'enregistrées suite à des décès ou des changements de commune. La commission de contrôle des listes électorales se réunira le jeudi 17 mars. Un tour de garde a été défini pour les deux tours.

QUESTIONS DIVERSES :

SOUTIEN A L'UKRAINE : En relation avec la Communauté d'Agglomération de Saumur Val de Loire, la commune de Mouliherne met en place un espace de dons et de stockage à l'ancien foyer des jeunes situé Allée de l'Ancienne Maternelle. Des permanences auront lieu tous les mercredis de

16h30 à 18h30 et tous les samedis de 10h à 12h. La première collecte aura lieu samedi 12 mars 2022 de 10h à 12h.

Une habitante de Mouliherne propose un service itinérant pour récupérer les dons chez les moulihernais étant dans l'impossibilité de se déplacer.

Les dons récoltés seront ensuite déposés à Saumur à l'Île des Enfants (1143 avenue François Mitterrand, à Saumur). Espace de stockage Saumur Val de Loire.

Quatre types de dons y seront possibles :

- logistiques (lits de camps, sacs de couchage, couvertures de survie, vêtements, matériel électrique type projecteurs lumières, rallonges, générateurs...)
- hygiéniques (gels et savons corps, dentifrices, brosses à dents, couches et lait maternisé, médicaments, rasoirs, mousses à raser, serviettes hygiéniques...)
- secours (gants à usage unique, masques chirurgicaux, matériel de suture, blouses médicales, bandages élastiques, garrots, lecteurs à glycémie, pansements hémostatiques, pansements, solutions antiseptiques, matériel médical du type respirateur, défibrillateur, moniteur...).
- vêtements (propres et, pour les sous-vêtements spécifiquement, emballés)

Deux filières d'envoi sont prêtes à réceptionner et envoyer les dons : la Protection Civile départementale avec l'AMF et la Croix Rouge.

À noter, enfin, que la Ville de Saumur, son CCAS et la Communauté d'agglomération mettent en place dès lundi une Cellule spéciale Ukraine avec un numéro de téléphone pour centraliser tous les appels téléphoniques relatifs au soutien aux Ukrainiens et à l'Ukraine : pour les particuliers : 02.41.83.12.89

Les habitants du Maine-et-Loire souhaitant accueillir ou accompagner des Ukrainiens peuvent se signaler sur la plateforme : <https://parrainage.refugies.info/> . Cette plateforme recense les initiatives d'aide de différentes natures (insertion professionnelle, éducation, rencontres/loisirs), et en particulier les initiatives d'hébergement solidaire. Elle met également les volontaires en relation avec les partenaires associatifs, connus de l'État.

DIA : 44 et 71 Route de L'Oisellerie, la commune ne préempte pas.

DEPARTEMENT : Les conseillers départementaux, Guy Bertin et Isabelle Devaux propose de rencontrer le conseil municipal pour échanger sur les compétences du département et les dossiers en cours concernant la commune. Cette rencontre aura lieu le lundi 2 mai 2022 à 18h30.

La commission voirie rencontrera également le président du département le 15 avril prochain afin d'évoquer l'aménagement du Carrefour de l'Oisellerie ainsi et la RD 58.

CCID : La commission communale des impôts directs se tiendra prochainement afin de formuler son avis, d'une part sur les mises à jour des procès-verbaux d'évaluation, d'autre part sur les modifications de valeurs locatives consécutives aux changements affectant les propriétés bâties et non bâties de la commune. La date est fixée au 21 mars 2022 à 17h00.

CAPTEURS CO2 : La municipalité envisage d'investir dans des capteurs de CO2 pour chaque classe de l'école. Ces équipements permettent d'ajuster la fréquence d'aération des classes et des espaces clos des établissements scolaires afin de lutter contre le COVID-19, et plus généralement visent à améliorer la qualité de l'air dans les établissements scolaires. L'Etat apporte un soutien financier exceptionnel aux collectivités territoriales pour l'acquisition de ces capteurs : le Premier Ministre a décidé de simplifier et rehausser le soutien financier de l'Etat pour ces équipements. Le montant des subventions sera calculé sur une base de 8€ par élève, contre 2€ précédemment.

Des devis ont été demandés auprès d'entreprises compétentes, la commune pourrait se voir attribuer une subvention d'environ 600 euros.

DEVIS BORNE CAMPING-CAR : Monsieur Huart présente un deuxième devis pour le changement de la borne de camping-car située Place des Anciens Combattants, d'un montant de 3 413, 00 € HT. Le devis a été signé.

BUDGET : Le budget primitif 2022 de la commune sera voté lors du prochain conseil municipal. La commission budget se réunira le 21 mars 2022 à 18h00 afin de le finaliser et ainsi, il sera présenté au prochain conseil municipal du 4 avril.

VOIRIE : La commune a rencontré une entreprise de travaux publics pour l'entretien des chemins communaux. Un essai va être réalisé sur un chemin communal, si ce dernier est satisfaisant, les autres chemins seront alors revus sur plusieurs années.

RELATION AVEC LES JEUNES/ACTION SOCIALE : Cette année, le repas pour les aînés de la commune aura bien lieu le 8 mai. La commission se réunira prochainement pour l'organisation. Le conseil des jeunes sera également réuni afin de participer à cette organisation.

MUTUELLE COMMUNALE : la commune doit se renseigner sur une éventuelle mutuelle communale et fera un appel d'offre auprès de plusieurs compagnies d'assurances.

COMMISSION FLEURISSEMENT : Le concours des maisons fleuries va être relancé cette année. La commission doit se réunir pour organiser ce dernier.

Avec l'accord des propriétaires, des rosiers pourraient voir le jour sur les façades du bourg.

Le blason route de Beaufort est actuellement à l'étude pour être refait avec éventuellement un projet de résine.

Le parterre « Mouliherne » à côté de la mairie ainsi que le rond-point de la Louisière vont être revus.

Une réflexion sur l'aménagement voirie/parterre du lotissement de la Promenade est lancée. L'achat d'un banc et de petits jeux serait envisageable.

PROCHAINE RÉUNION DE CONSEIL PRÉVUE LE LUNDI 4 AVRIL 2022 A 18h30.

La séance est levée à 20h30.